

L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

I. — EXPOSITION D'OEUVRES D'ART.

Sous les auspices de notre Société, s'est tenue, récemment, — au Palais Montcalm, — une Exposition d'oeuvres d'art. L'entrée, absolument gratuite, était ouverte au public.

Quand ces notes paraîtront, cette exposition sera terminée depuis quelques jours. Qu'on nous permette toutefois de fixer ses principaux traits, pour en marquer l'importance.

Ouverte le 1er avril, cette exposition devait prendre fin le 8. Mais l'intérêt grandissant qu'elle a suscitée, surtout chez les connaisseurs, a forcé notre Société à la prolonger huit jours de plus.

En quoi consistait-elle? En estampes, gravures, eaux-fortes et pointes sèches, oeuvres des meilleurs artistes français. Etudes sur les paysages, la mer, les scènes d'intérieur, etc., etc., ces oeuvres d'art offrent au public amateur tout ce que la variété, la quantité (250 à 300) et la valeur peuvent impliquer d'intérêt.

Notre Société a reçu plusieurs témoignages d'appréciation sur cette exposition. Nous en citerons un seul, — qui résume avec autorité tous les autres, — celui de Mgr François Pelletier, de l'Université Laval. Voici, ce qu'écrivait l'assistant-recteur, le 8 avril dernier :

“J'ai visité, hier soir, l'Exposition de gravures tenue au Palais Montcalm. J'en ai été enchanté. Tout mon regret est que le public n'ait pas été mis d'avantage au courant de l'importance de cette Exposition. Toutes les maisons d'éducation devraient y conduire leurs élèves. D'aussi heureuses occasions ne se présentent pas assez souvent à Québec. J'ai fait mon possible pour que cette Exposition soit prolongée au moins de huit jours.”

Et en effet, Monseigneur Pelletier se rendait, ce jour-là, chez M. le Maire et obtenait, pour notre Société, la permission d'occuper la salle huit jours de plus.

Pareil témoignage indique avec autorité la valeur artistique de cette exposition. Il précise presque, du point de vue éducatif, tout le bien qu'elle pouvait faire chez la gent écolière... grande ou petite. Il invite aussi à renouveler, plus tard, les initiatives de ce genre, pour accentuer davantage chez tous ceux qu'une pareille exposition peut atteindre et intéresser, le goût de l'art, et aussi le goût des oeuvres d'inspiration française.

Plusieurs d'entre elles remplaceraient avec beaucoup d'avantages maints portraits ou tableaux d'inspiration anglaise qui défigurent trop souvent la physionomie de nos foyers canadiens-français.

A quand la prochaine exposition? Peut-être à l'automne.

II. — NOTRE 15^{ième} ANNIVERSAIRE.

La Société des Arts, Sciences et Lettres prépare actuellement une fête intime pour célébrer le 15^{ième} anniversaire de sa fondation.

Déjà, plusieurs personnes nous ont fait connaître leur volonté d'être de la fête. On devrait s'empres- ser de donner son nom à l'un ou à l'autre des quinze directeurs de la Société.

Il est entendu que tous les membres et tous les amis (dames et messieurs) de la Société sont cordialement invités à se joindre à nous...

Cette fête serait célébrée le 2^{ième} samedi de mai. Il y aurait dîner, chant et musique...

Et l'occasion serait toute choisie pour donner libre cours au rappel des “souvenirs” les plus divers qu'ont recueillis nos membres, depuis 15 ans.

Préparons cet anniversaire!

III. — GRAND GALA.

Depuis plusieurs jours, les journaux nous apportent presque quotidiennement en *Tribune libre*, des lettres d'artistes (?) mécontents du jugement rendu au dernier soir du Grand Gala. Ces messieurs s'attaquent tantôt au Comité, tantôt à quelques membres de ce Comité. Comme si ce Comité ou quelques-uns de ces membres avaient eu quelque chose à faire avec le jugement qui a été prononcé.

Une fois pour toutes, rappelons que le Comité régional, formé ici à Québec pour organiser ce Grand Gala, ne s'est occupé que de la partie matérielle, et plus précisément encore, de la partie organisation, comme par exemple : vente des billets, publicité, arrivée et séjour des artistes venus de l'extérieur, correspondance avec les cercles, programme des pièces à jouer, etc, etc. Ce comité n'a rien eu à voir avec le jugement qui s'est rendu, accordant la palme à tel ou tel cercle. M. Neilson seul avait autorité pour juger. Il avait reçu ses directions et son autorité d'Ottawa.

Il est entendu que ce jugement ne pouvait contenter tout le monde. Ce qui est agréable de constater, c'est que trois cercles soient invités à aller concourir à Ottawa. Et les trois ont accepté l'invitation. Ottawa servira alors de tribunal d'appel...

Et cela mettra fin, croyons-nous, à toute récrimination. Tout est donc bien qui finit bien.